

124P-1463



ORIGINAL

Baie-Comeau, le 13 août 2009

**SOUS TOUTES RÉSERVES  
PAR COURRIEL**

Monsieur [REDACTED]  
Commission de la Construction du Québec  
Tél. : [REDACTED]  
Fax : [REDACTED]

**No projet :** R2-08-01  
**Titre du projet :** Route d'accès principale de la Romaine reliant Havre-St-Pierre au site de la Romaine 2  
**Entrepreneur :** Fernand Gilbert Ltée  
**No sous contrat :** 10-908  
**Titre sous contrat :** Concassage  
**Entrepreneur :** Carrières Bob-Son Inc

**Objet :** Problèmes au chantier avec représentant syndical

---

Monsieur,

La présente a pour but de vous faire part d'un problème que nous vivons présentement au chantier de la Romaine 2 quant au remplacement d'un employé qui a quitté ce matin.

J'ai été avisé tôt ce matin du départ volontaire d'un employé affecté à nos travaux de concassage pour Fernand Gilbert Ltée. Entre 8h00 et 8h30, j'ai reçu un appel de Bernard Gauthier agent d'affaire de la FTQ local 791, m'avisant que suite au départ de notre employé, que je devrais prendre Monsieur [REDACTED] en remplacement de celui-ci. Je lui ai mentionné qu'il n'était pas question que j'embauche Monsieur [REDACTED].

À 9h20 nous avons transmis l'avis d'affectation de Monsieur [REDACTED] en remplacement de Monsieur [REDACTED] pour début en date du lundi 17 août 2009. Monsieur [REDACTED] a plus de 10 ans de travail à notre service et son rendement nous a toujours donné satisfaction. À 11h20, j'ai reçu un autre appel de Monsieur Bernard Gauthier, que j'ai reconnu sans aucunes équivoques soit dit en passant. Celui-ci m'a mentionné qu'il était inutile de faire monter quelqu'un d'autre que [REDACTED] au chantier puisque celui-ci n'arriverait pas à passer la barrière. Il m'a dit de prendre [REDACTED]. Je lui ai répété encore une fois que non que mon employé avait le droit de travailler au chantier puisqu'on était dans la région 09 et Monsieur Gauthier m'a spécifié qu'il n'était pas question de région 09 mais que le chantier était en Minganie et qu'il fallait que ce soit les gens de la Minganie qui travaillent avant d'embaucher quelqu'un d'autre.

Ayant déjà eu Monsieur [REDACTED] à notre emploi et ayant eu maintes difficultés avec lui ainsi que certains membres de sa famille par le passé (sur le projet d'Hydro-Québec SM3 dans les années 90), nous ne voulons, sous aucunes conditions, voir ce monsieur sur nos installations ni même aux abords de celles-ci. Par conséquent, il n'est aucunement question de céder aux pressions de Monsieur Gauthier et de procéder à l'embauche de la personne que lui a choisi.

Si des précisions ou informations supplémentaires vous étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi au [REDACTED] ou mon cellulaire [REDACTED] 1.

Dans l'attente d'un suivi et vous remerciant de votre attention, recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

[REDACTED]

Président

[REDACTED]

[REDACTED]